

LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

ADAMAD



HANDI SSIAD 85

HANDI-SSIAD 85 est un service de soins infirmiers à domicile pour personnes de moins de 60 ans, en situation de handicap. Il est autorisé à fonctionner pour une capacité de 15 places réparties sur le département.



L'ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER (ESA)

L'ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER intervient, sur prescription médicale, auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée et de leur entourage.

Les ASSISTANTS DE SOINS EN GÉRONTOLOGIE ET LES ERGOTHÉRAPEUTES, sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice, dispensent des séances de réhabilitation et d'accompagnement.

☎ Pour tout RENSEIGNEMENT, contactez le 02 51 94 99 50



L'ÉQUIPE D'APPUI EN ADAPTATION ET RÉADAPTATION (EQAAR)

L'ÉQUIPE D'APPUI EN ADAPTATION ET RÉADAPTATION offre un accompagnement personnalisé à domicile aux personnes fragiles de plus de 60 ans qui souhaitent continuer à vivre chez elles.

Les ERGOTHÉRAPEUTES, DIÉTÉTICIENNES ET PSYCHOLOGUES, sous la responsabilité d'une ergothérapeute coordinatrice, conseillent sur l'adaptation du domicile et l'alimentation et proposent un accompagnement psychologique.

L'équipe prévient les risques d'hospitalisation et favorise le retour et le maintien à domicile.

Cet accompagnement est pris en charge financièrement par le Fonds d'Intervention Régional (ARS Pays de la Loire).

☎ Pour tout RENSEIGNEMENT, contactez le 02 51 94 99 50

INFOS PRATIQUES

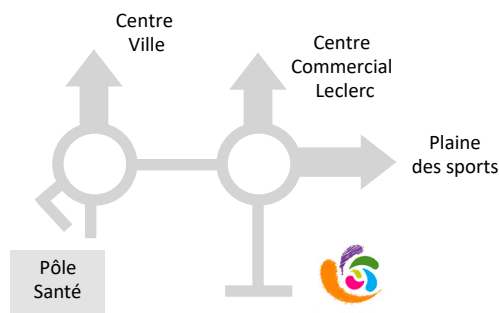
Territoire d'intervention

Service de Soins
Service d'Aide mandataire

Service de Soins (excepté Sérigné)
Service d'Aide prestataire
Service d'Aide mandataire
Service de repas



Plan d'accès



ADAMAD

L'ADAMAD Sud Vendée fait partie de l'Association Départementale d'Accompagnement et de Maintien A Domicile.



ADAMAD SUD VENDEE

L'ADAMAD, un acteur qui vous accompagne à chaque étape de votre vie



02 51 51 14 01

adamadsudvendee@adamad.fr

www.adamad.fr



PERMANENCES

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 17h

43 rue Chamiraud

85200 FONTENAY LE COMTE

Agrément Qualité : N°SAP508277464

**Pour qui ?**

Le **SERVICE DE SOINS** dispose de 76 places pour personnes âgées dépendantes et 2 places pour les personnes prises en charge par l'Hospitalisation A Domicile (HAD).

Pourquoi ?

Le **SERVICE DE SOINS** a pour mission d'assurer des soins d'hygiène et de confort sur **prescription médicale** en vue de :

- ⇒ contribuer au maintien des personnes à domicile,
- ⇒ soutenir les aidants qui accompagnent une personne dépendante,
- ⇒ retarder les atteintes dues au vieillissement et/ou à la maladie,
- ⇒ faciliter le retour à domicile après une hospitalisation.

Comment ?

Le service est encadré par les **INFIRMIERS COORDINATEURS**. Ils évaluent la dépendance et les besoins au domicile pour établir un projet de soins individualisé avec la personne accompagnée. Ils assurent le suivi et la coordination des accompagnements avec l'ensemble des intervenants et encadrent l'équipe d'aides-soignants.

Les **AIDES-SOIGNANTS** assurent, à domicile, des soins personnalisés : soins d'hygiène, habillage, mobilisations, etc.

Quand ?

Tous les jours de 7h45 à 12h10 et de 16h55 à 19h30.

Les soins sont pris en charge par la Caisse maladie de l'assuré.

Les personnes accompagnées gardent le libre choix de leurs intervenants : médecin, infirmier, etc.

**Pour qui ?**

Le **SERVICE D'AIDE** s'adresse à toute personne, habitant sur le territoire d'intervention, ayant besoin d'un accompagnement ou d'une aide à la vie quotidienne.

Pourquoi ?

- ⇒ Permettre aux personnes de rester chez elles en les accompagnant dans leur vie quotidienne,
- ⇒ Préserver l'autonomie des personnes,
- ⇒ Soulager les proches et leur permettre de s'absenter.

Comment ?

Le **SERVICE D'AIDE** peut intervenir en tant que :

- ⇒ **MANDATAIRE** : la personne aidée a le statut d'employeur
- ⇒ **PRESTATAIRE** : l'ADAMAD est employeur des intervenants

Les **RESPONSABLES DE SECTEUR** évaluent les besoins de la personne à son domicile. Elles étudient les aides financières possibles et assurent la mise en œuvre des interventions et du suivi des prestations.

Les **AIDES A DOMICILE** assurent :

En mode prestataire et mandataire :

- L'entretien du domicile et du linge,
- Les petits travaux de couture,
- La préparation et l'aide à la prise de repas,
- L'aide à la toilette, à l'habillage et au lever/coucher,
- L'aide aux déplacements et aux courses,
- L'assistance aux démarches administratives,

Uniquement en mode mandataire : l'accompagnement et la surveillance de nuit.



Devis gratuit et personnalisé sur demande

**Pour qui ?**

Le **SERVICE DE LIVRAISON DE REPAS** s'adresse à toute personne habitant Auchay sur Vendée, Doix les fontaines (Fontaines), Fontenay Le Comte, Longèves, L'Orbrie, Pissotte, Sérigné, St Martin de Fraigneau ou St Michel Le Cloucq.

Pourquoi ?

Le **SERVICE DE REPAS À DOMICILE** fournit des repas aux personnes qui ont des difficultés ou qui manquent de temps pour faire la cuisine. Les repas sont équilibrés et adaptés aux besoins des personnes.

Les repas sont réalisés par des professionnels de la restauration.

Comment ?

VOS REPAS À DOMICILE :

- ⇒ Plusieurs formules au choix : repas avec ou sans potage; 1 ou 2 desserts, etc.
- ⇒ Respect des régimes et textures alimentaires (mixé, sans sel, sans sucre, sans résidus, etc.)
- ⇒ Livraison en liaison froide

Quand ?

Les livraisons se font le lundi, mardi, jeudi et samedi.



Devis gratuit et personnalisé sur demande



50%
DE CRÉDIT
D'IMPÔTS

POUR L'AIDE À DOMICILE : les sommes versées à l'ADAMAD permettent d'obtenir un avantage fiscal de 50% sous forme d'un crédit d'impôt.

POUR LES REPAS À DOMICILE : 50 % des frais de livraison sont déductibles du montant des impôts.

**SPASAD - Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile**

L'expérimentation SPASAD permet de coordonner les interventions des aides à domicile et des aides-soignants, au domicile des personnes accompagnées.